



Liège, le 28 mars 2021.

N° entreprise : 432 767 280

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2021

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale Ordinaire se tient en visioconférence.

La séance débute à 10 h 00.

1. Accueil du Président

Le Président accueille les représentants des sociétés-membres et les remercie d'être aussi nombreux à cette Assemblée totalement différente des années précédentes.

Il demande qu'on observe la traditionnelle minute de silence en mémoire des membres décédés en 2020 et au début de cette année 2021.

Il remercie les sociétés de leur attachement à la FML. Il rappelle que, eu égard aux difficultés financières que nous avons tous subies à cause de la pandémie, la FML a décidé d'accorder une remise de 10% sur le prix de l'affiliation (hors abonnements à l'Accroche et hors contribution aux frais de l'Assemblée Générale). En outre, les sociétés qui ont mandaté la FML dans le cadre de la SEMU ont reçu un remboursement correspondant à une remise complémentaire accordée en raison du Covid 19.

Le Président déclare que la FML est bien consciente que cela est loin de compenser le manque à gagner que nous a infligé la crise sanitaire et que nous sommes tous logés à la même enseigne.

Il rappelle également que sur la lettre d'accompagnement envoyée à chaque société avec les documents d'affiliation 2021, il indiquait que la FML souhaitait aider les sociétés d'une façon un peu spéciale : en effet, une partition originale sera offerte à chaque société. La musique a été composée par le Conseiller musical de la FML, M. Jean-Pierre HAECK sur un texte de la secrétaire, Mme Marie GOLFIERI.

Il cède la parole à Monsieur Jean-Pierre HAECK, Conseiller musical de la Fédération.

M. Jean-Pierre HAECK remercie le Président et explique sa démarche. Depuis janvier 2020, il est à l'arrêt, mais n'a pas arrêté d'écrire et de composer. Ayant un pied dans le secteur professionnel et étant d'autre part très attaché au monde musical amateur, il a soumis à la FML, qui a accepté, l'idée d'un cadeau pour les sociétés. Sur un texte écrit par Mme GOLFIERI, il a composé une pièce qui peut être chantée par des chœurs mixtes, hommes, dames, enfants et jouée avec ou sans chœur par des pianistes, des harmonies, des fanfares, etc. Il insiste sur l'importance de préparer le futur, même si on ne peut pas se voir actuellement, et espère que cette partition procurera beaucoup de plaisir à chacun et qu'elle pourra être jouée/chantée dans de futurs concerts. Il remercie la FML et en particulier Bruno RIXHON qui, dit-il, lui a soufflé l'idée.

Le Président confirme que la partition est éditée et prête à être remise gratuitement aux sociétés. Cette partition dont le titre est "La musique est en nous" se compose de 2 directions et 20 partitions pour les

membres des sociétés affiliées. Cette partition peut être envoyée par la poste à ceux qui le désirent, mais le Président souhaiterait autant que faire se peut les remettre lui-même à chaque société.

Il explique que malgré la pandémie, la FML n'a pas cessé de travailler : lui-même est venu au bureau tous les mercredis et les autres membres du conseil ont travaillé chez eux, comme chacun a pu le constater en recevant l'Accroche dont la parution n'a pas été interrompue. Les réunions mensuelles ont toutes eu lieu en visioconférence et le Président en remercie les membres du Conseil. La FML n'a pas été mise à l'arrêt et a participé à plusieurs réunions de la Chambre de Concertation de l'Action Culturelle Territoriale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont la FML est un membre actif, étant reconnue comme une Fédération Professionnelle.

Le Président termine son discours en regrettant qu'il ne puisse y avoir cette année ni verre de l'amitié, ni repas convivial. Il promet que si tout s'arrange, nous tiendrons l'année prochaine notre Assemblée en présentiel, dans un lieu où on pourra garer les voitures sans difficultés et où il n'y aura pas d'escalier à grimper.

Il cède la parole à la Secrétaire.

2. Rapport de la Secrétaire relatif aux activités de 2020

Le rapport d'activités 2020 est lu par la secrétaire et projeté sur l'écran (voir annexe 1).

Avant que le Trésorier ne fasse son rapport, le Président demande que chacun procède au vote pour les nouveaux membres du Conseil. Ce vote doit se faire par voie électronique, chacun ayant reçu l'e-Mail adéquat avec le nom de chaque candidat. Ceux qui ont des soucis de connexion peuvent envoyer un message ou téléphoner sur le gsm du Président.

3. Rapport de la comptabilité

a) Les comptes sont projetés sur écran et le Trésorier donne les explications au fur et à mesure (voir annexe 2).

b) Approbation des comptes de l'exercice 2020

Le Président remercie les deux vérificateurs aux comptes, Madame Nicole DEDEE (de la Royale Chorale Sainte-Barbe de Warsage) et Monsieur Patrick CRAENEN (de la Royale Harmonie Hozémont) et donne la parole à Madame DEDEE.

Madame DEDEE explique comment les vérificateurs ont procédé. Par sondage, ils ont vérifié les factures et obtenu réponse à toutes leurs questions. En conclusion, les comptes sont bien tenus et reflètent exactement les opérations effectuées lors de l'exercice. Dès lors, elle demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2020.

c) Décharge au conseil

Le Président remercie Madame DEDEE et demande à l'assemblée de bien vouloir donner décharge au Conseil pour les comptes 2020. Décharge est donnée à l'unanimité.

d) Nomination de nouveaux vérificateurs.

* Les vérificateurs suppléants pour l'exercice 2020, à savoir Madame Marie-Claire SOLHOSSE (de la Chorale Royale "Le Chant de la Lembrée" et Madame Nicole DEDEE (de la "Royale Chorale Sainte-Barbe" de Warsage) deviennent effectifs pour l'exercice 2021 (assemblée générale 2022).

* Dès lors, il s'agit de nommer deux nouveaux vérificateurs suppléants pour l'exercice 2021 (assemblée générale 2022) qui deviendront effectifs pour l'exercice 2022 (assemblée générale 2023). Monsieur

Louis VANHOEF (de la Royale Harmonie "Les Fanfares d'Othée") et Monsieur Dominique HENNART (de Méli-Mélo) se proposent et sont acceptés.

4. Reconduction / élection des membres du conseil

Etait sortante et rééligible : Madame Marie-Claire RAICK. Deux nouveaux candidats se sont présentés : Madame Bernadette GLAUDE (de la Royale Chorale Sainte-Cécile de Ligneuville) et Monsieur Renaud DALEMANS (de la Royale Union Chorale Fléron et de la Chesnaye).

Etant donné que tout le monde n'a pas pu voter électroniquement, il a fallu attendre de rassembler tous les votes émis par téléphone ou par e-Mail privé. Les résultats définitifs sont les suivants :

Sur les 73 personnes présentes en visioconférence, 65 votes valables ont été comptabilisés et les membres sont élus/réélus pour un mandat de 3 années.

- * Mme Marie-Claire RAICK obtient : 63 voix
- * Mme Bernadette GLAUDE obtient : 64 voix
- * M. Renaud DALEMANS obtient : 64 voix

L'Assemblée ratifie la démission de Madame Myriam PIRON et de Monsieur Roger FRAIPONT. Le Président tient à remercier ces deux personnes pour tout le travail effectué durant leur(s) mandat(s).

Les sociétés représentées à l'assemblée générale de ce 13 mars 2021 sont :

- | | | |
|--|---|---|
| * La Royale Union Chorale Fléron | * La Fanfare Royale "Le Progrès" de Braives | * La Royale Chorale Sainte-Cécile de Ligneuville |
| * La Royale Harmonie "La Fraternité de Malmedy | * La Musique des Cadets de Marine | * La Chorale "Lès Sî Clokîs" |
| * L'Ensemble Vocal Royal "Les Valeureux Liégeois" | * L'Elan Vocal de Nandrin | * La Royale Harmonie de Hozémont |
| * La Royale Malmédienne | * Le Chœur "Les Bengalis de Liège" | * L'Ensemble Vocal "Atout C(h)oeur (par procuration) |
| * La Société Royale des Fanfares d'Othée | * Le Cercle Waremien d'Art Choral | * Le Royal Cercle Choral d'Amay (excusé, car problème de connexion) |
| * L'Ensemble Vocal Royal "Carmina Festiva" | * L'Ensemble Vocal "Le Chœur de Hermalle" | * L'Ensemble Vocal "Méli-Mélo" |
| * La Société Royale de Chant "Les Disciples de Grétry" | * Le Groupe d'Animation Saint-Remy - Saint-Siméon | * Shazam |
| * Le Groupe Vocal "Les Voix de l'Amitié" | * La Bossène | * La Chorale "Les Perles Noires" |
| * La Chorale "La Chesnaye" | * Le Ferrusian Orchestra | * Le Centre d'écriture Musicale Aqualien |
| * La Royale Harmonie "Concorde Saint-Martin" d'Antheit | * Le Chœur Guido d'Arezzo | * L'Ensemble Orchestral Mosan |
| * Le Royal Guidon Hesbignon | * I Canta Storia | * L'Arche des Robin-Sons (par procuration) |
| * L'Ensemble instrumental "Les Echos d'Aywaille" | * La Chorale Royale Saint-Barbe de Warsage | * L'Ensemble Vocal "Vir'Volte" |
| | * L'Ensemble Vocal "Erato Singers" | * L'Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège |
| | * La Chorale Royale "Le Chant de la Lembrée" | |

En tout, 39 sociétés étaient représentées.

5. Programme 2021

La Secrétaire énumère les participations et les organisations de la FML pour l'année 2021 (voir annexe 3). Au moment de l'Assemblée, eu égard à la situation sanitaire, nous ne savons pas encore si les activités prévues vont toutes pouvoir avoir lieu. D'ores et déjà, le concours "Jeunes Solistes" prévu le 21 mars 2021 et le Camp Musical prévu du 06 au 12 avril 2021 ont dû être annulés.

A ce sujet, Monsieur Michel THERER (de la Royale Harmonie La Fraternité) demande ce qu'il en est de la formation de chef d'orchestre prévue en 2020 avec concert en 2021. Est-elle reportée ? Le Président répond

que la FML a bien l'intention de l'organiser, mais que ce ne sera pas possible avant 2022 étant donné que rien n'est sûr pour le 1^{er} semestre 2021 et que le 2^{ème} semestre 2021 est déjà bien chargé. Il est prévu d'en reparler avec M. Jean-Pierre HAECK et la Royale Harmonie La Fraternité dans le courant de l'année.

Mme Danielle CUTELLO (Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois) demande s'il est possible de diffuser le diaporama pour avoir les dates. Le Président répond qu'il sera inséré sur le site.

Mme Lorette FORCHARD (Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège), dont la société a souhaité participer au festival pour les fêtes de la musique en juin demande, au cas où ce festival ne pourrait avoir lieu, s'il serait possible de participer à un autre festival, par exemple celui de Retrouvailles, en septembre. Le point sera vu un peu plus tard, lorsque nous donnerons la liste provisoire des participants au festivals prévus.

Monsieur Christian MARECHAL (la Royale Malmédienne), demande s'il est réaliste de penser que le festival prévu à Malmedy en septembre pourra avoir lieu, étant donné que les chorales ne peuvent pas encore répéter et qu'on ne sait pas quand elles pourront reprendre. Au cas où ce ne serait pas possible, il souhaite savoir s'il y a encore une date possible plus tard en 2021. Le Président répond que s'il n'est pas possible d'organiser ce festival, il devra sans doute être reporté en 2022. Nous attendons ce que va décider le gouvernement quant à un éventuel déconfinement. Quoi qu'il en soit, dès que nous avons des informations précises, elles seront insérées sur le site. Nous restons vigilants à ce sujet.

6. Projet de budget 2021

Les recettes et dépenses prévues en 2021, comparées aux comptes 2020, sont projetées (voir annexe 4). Le Trésorier explique certaines d'entre elles.

Mme Jenny JANSSEN (Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois) estime que le montant du poste "Aide financière aux sociétés membres", est singulièrement bas. Le Trésorier confirme qu'il est conforme à la réalité.

A la demande du Président, l'Assemblée donne son accord sur le budget.

7. Modification des statuts de la FML

Chaque société affiliée a reçu une copie des nouveaux statuts.

Il s'agit d'une mise en conformité desdits statuts suivant le CSA (Code des Sociétés et Associations) du 23 mars 2019.

Les statuts ont été revus et modifiés par une juriste de l'asbl INCIDENCE, à laquelle la FML est affiliée. Le Président explique brièvement ce qu'est cette asbl et les services qu'elle peut rendre à ses affiliés, notamment au point de vue juridique.

A ce sujet, M. Philippe BODART (Société Royale de Chant "Les Disciples de Grétry") demande que l'on modifie l'article 3 section 5 point 1 relatif à l'exclusion d'un membre qui doit pouvoir se faire à la simple majorité des deux-tiers des membres présents, ainsi que le point 2 auquel il faut ajouter que le membre menacé d'exclusion doit aussi pouvoir voter.

8. Admission de nouvelles sociétés-membres

Sans objet. Aucune nouvelle société n'a demandé à être affiliée.

9. Divers

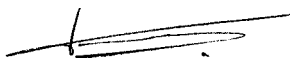
* Revenant sur les comptes et sur la réflexion de Mme Jenny JANSSEN (point 6 ci-dessus), M. Guillaume SCHOLBERG, président honoraire et ex-trésorier de la FML explique que ce poste représente surtout les montants payés par la FML aux sociétés lorsqu'elles participent à un festival FML. La somme est

beaucoup plus importante d'habitude, mais étant donné qu'il n'y a eu aucun festival en 2020, celle-ci est réduite.

- * M. Paul HIRT (The Ferrusian Orchestra) explique qu'il éprouve des difficultés à renouveler la reconnaissance aux Tournées Art et Vie. Aucun membre du Conseil de gestion n'ayant été confronté à cette tâche, le Président demande si quelqu'un peut aider M. HIRT. Mme Françoise THYS-GONCE (Chœur Guido d'Arezzo) suggère, comme elle l'a fait, de s'adresser directement aux TAV et plus particulièrement à Mme Isabelle DELEU qui, en principe, devrait pouvoir aider à résoudre le souci. M. Guillaume SCHOLBERG rappelle que chaque société inscrite aux TAV a dû recevoir un code secret qui est demandé lors du renouvellement.
- * M. Philippe BODART (Société Royale de Chant Les Disciples de Grétry) remercie la FML pour le travail effectué. D'autre part, il voudrait savoir si l'Assurance RC de la société Arena s'applique aussi aux administrateurs. Le Président répond qu'il va prendre ses renseignements à ce sujet. En outre, M. BODART souhaiterait que les bulletins mensuels de l'asbl INCIDENCE soient envoyés à toutes les sociétés, car ils contiennent des informations intéressantes. Ces bulletins seront insérés sur le site FML et transmis par e-Mail à toutes les sociétés.
- * La liste des sociétés devant participer aux différents festivals 2021 est projetée (voir annexe 5). Il s'agit là d'une liste provisoire, donnée sous toutes réserves étant donné la situation instable due à la pandémie. Les demandes de TAV seront effectuées comme d'habitude, même si le(les) festival(s) sont annulés. En cas d'annulation, les sociétés non TAV pourront être recasées, autant que faire se peut, à d'autres dates.

Le Président remercie encore tous les membres présents et met fin à la séance.

La séance est levée à 12 h 25.



Jean-Marie BATTEUX
Président



Marie GOLFIERI
Rapporteur



N° entreprise : 432 767 280

Rapport d'activités 2020

L'exercice 2020 a été fortement perturbé par la crise sanitaire due à la pandémie qui sévit encore à l'heure actuelle.

Cette crise et les mesures gouvernementales mises en place pour la contrer ont eu de graves répercussions sur toutes nos sociétés, ainsi que sur la Fédération Musicale de la Province de Liège, dont l'objectif principal reste la promotion de la pratique de la musique et du chant en amateur.

Ne pouvant se réunir au siège social, à cause des mesures de protection, le conseil d'administration de la FML s'est réuni mensuellement en visioconférence. Dès que cela a été possible, la permanence du mercredi matin a été rétablie et, entretemps, le Président s'est tenu, par voie téléphonique, à la disposition des membres souhaitant des informations.

Au sein de l'Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles (USM), la FML est représentée par Monsieur Jean-Marie BATTEUX, qui occupe le poste de vice-Président et par Madame Marie GOLFIERI.

Depuis 2018, la FML est affiliée à l'asbl Incidence qui est en relation directe avec le Ministère de la Culture et qui regroupe les FPCEC (Fédérations des Pratiques des Centres d'Expression Créatifs) et les FPAA (Fédérations des Pratiques Artistiques en Amateur), pour les aider au niveau juridique et administratif.

Nous participons également aux réunions de l'UMI (Union Musicale Interrégionale) et de l'UGDA (Union Grand-Duc Adolphe).

La FML envoie, dans la mesure des possibilités, un ou plusieurs membres du Conseil pour la représenter lors des manifestations des sociétés affiliées, témoignant ainsi de sa solidarité et de son soutien collégial à ces sociétés.

La FML a participé en 2020

- * le 26 janvier, à l'assemblée générale de l'UGDA à Luxembourg.
- * le 17 février, à une réunion avec le Ministère de la Culture FWB à Bruxelles.
- * le 21 octobre, en visioconférence, à l'assemblée générale de l'USM.
- * à 3 réunions, en visioconférence, avec l'asbl Incidence.
- * à 2 réunions, en visioconférence, avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- * à 5 réunions, en visioconférence, avec l'U.S.M.

La FML aurait dû participer aux activités suivantes, annulées pour cause de pandémie.

- * du 07 au 11 avril, au 35eme Camp Musical, organisé par la FMBF à Wavre.
- * le 26 avril, à la demi-finale du concours "Sonatina" pour jeunes solistes, organisée par l'USM à l'IPES de Namur.
- * Le 09 mai, à l'assemblée générale de l'UMI en Allemagne.
- * Le 17 mai, à la finale du concours "Sonatina" pour jeunes solistes, organisée par l'USM à Mons.
- * Le 23 aout, à Ram-Dam en Fanfares, à Liège, en collaboration avec le PAC.

La FML a organisé en 2020

- * le 16 février, un concours "Jeunes solistes" en Province de Liège (Sonatina).
- * le 07 mars, son assemblée générale ordinaire.

La FML avait prévu d'organiser en 2020 les activités suivantes, annulées en raison de la pandémie.

- * les 27, 28 et 29 mars, une formation de chefs d'orchestre à Soumagne-Wégimont (faute de candidats, cette formation aurait dû être reportée à une date ultérieure).
- * le 06 juin, un festival FML à Jupille, en l'église Saint-Amand, en collaboration avec le Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand, dans le cadre de son 95ème anniversaire.
- * les 20 et 21 juin, un festival FML dans le cadre de la Fête de la Musique à Liège, à l'église Protestante, quai Marcellis.
- * les 27 et 28 juin, un festival FML à Bierset, sous chapiteau, en collaboration avec le Foyer de Bierset, dans le cadre de son 50ème anniversaire.
- * les 05 et 06 septembre, un festival FML à Liège, dans le cadre de "Retrouvailles", dans l'Auditorium du Musée de la Boverie.
- * le 13 septembre, un festival FML à Alleur, au Centre culturel, en collaboration avec l'Ensemble Vocal "Erato Singers", dans le cadre de son 15ème anniversaire.
- * les 19 et 20 septembre, une formation de chefs de chœur et de choristes à Soumagne, au château de Wégimont.
- * les 26 et 27 septembre, un festival FML, à Seraing, à l'IPES, en collaboration avec l'Ensemble Vocal "Les Voix de l'Amitié", dans le cadre de son 50ème anniversaire.
- * les 03 et 04 octobre, une formation de chefs de chœur et de choristes à Soumagne, au château de Wégimont.
- * le 10 octobre, un festival FML à Mons-lez-Liège, en l'église St-Lambert, en collaboration avec le Chœur Guido d'Arezzo, dans le cadre de son 50ème anniversaire.
- * les 17 et 18 octobre, un festival FML à Chênee-Thiers, en l'église St-Jean-Marie-Vianney, en collaboration avec la chorale "La Chesnaye", dans le cadre de son 50ème anniversaire.
- * le 07 novembre, une formation "Secrétaires et Trésoriers", dans les bureaux de la FML.
- * le 19 décembre, un concert de Noël, précédé d'une messe, au château de Fayenbois

En dépit de la pandémie

Nous avons entièrement renouvelé notre site internet, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <http://www.fml.be>

Une permanence se tient tous les mercredis de 09h30 à 11h30, sauf pendant les congés scolaires, au siège social, Résidence Elysée - quai Marcellis 1a - 4020 Liège.

La formation de secrétaires et trésoriers a dû être annulée en 2020 ; toutefois le syllabus a été entièrement remanié et est à la disposition des membres qui le souhaitent. Dès que possible, il sera installé sur le site internet, mais ceux qui souhaitent une version "papier" reliée peuvent l'obtenir pour la somme de 5,00 € pour enlèvement lors de la permanence à notre siège ou 8,00 € pour un envoi postal.

Pour rappel, la FML publie tous les deux mois, la revue " L'Accroche", principal organe de communication entre les sociétés affiliées. Vous pouvez y faire paraître, non seulement des publicités pour votre société et vos manifestations, mais également d'autres informations, telles que le récit de vos déplacements à l'étranger, etc.

Un abonnement à l'Accroche coûte 7,00 € pour 6 numéros.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2021

Annexe 2

N° entreprise : 432 767 280

BILAN ANNEE 2020

(01 janvier - 31 décembre)

<u>RECETTES</u>		
	RECETTES TOTALES EXERCICE 2020	61.992,98 €
	AVOIR AU 01.01.20	25.568,09 €
	TOTAL	87.561,07 €
<u>DEPENSES</u>		
	DEPENSES TOTALES EXERCICES 2020	39.388,47 €
	EN CAISSE	
	ING Compte Courant	7.822,94 €
	ING Livret Vert	40.037,72 €
	Compte Caisse	311,94 €
	TOTAL	87.561,07 €
<u>CALCUL DU DISPONIBLE (effectif au 31/12/20)</u>		
	ING Compte Courant	7.822,94 €
	ING Livret Vert	40.037,72 €
	Compte Caisse	311,94 €
	Disponible total au 31/12/20	48.172,60 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES		22.604,51 €

BILAN ANNEE 2020

(01 janvier - 31 décembre)

BILAN DES OPERATIONS IMPRODUCTIVES

IMMOBILISE	IMMEUBLE : 1 x 25.000 € + 2 x 15.000 €	55.000,00 €
	TITRE CJK	15.500,00 €
	2 VALEURS "VINS DE LIEGE" (2 x 500 €)	1.000,00 €
	TOTAL Immobilisé	71.500,00 €
REALISABLE	STOCK DE MEDAILLES	9.799,78 €
DISPONIBLE	ING Compte Courant	7.822,94 €
	ING Livret Vert	40.037,72 €
	Compte Caisse	311,94 €
	TOTAL Disponible	48.172,60 €
TOTAL		129.472,38 €
NON EXIGIBLE	CAPITAL	129.472,38 €
	DETTE	0,00 €
TOTAL		129.472,38 €

COMPTE PROFITS ET PERTES : REALISE EXERCICE 2020 – REVENUS

SUBVENTIONS COMMUNE		0,00 €
SUBVENTIONS PROVINCE	Subv. Prov. 2 ^{ème} semestre 2019	4.325,00 €
	Subv. Prov. 1 ^{er} semestre 2020	600,00 €
	Subv. Prov. de fonctionnement 2020	9.000,00 €
SUBVENTIONS COMMUNAUTE FRANCAISE		
	Subside extraordinaire pour activités	13.109,45 €
	Subv. C.F. d'activités / complément	8.567,13 €
	Subv. C.F. d'activités / provision	8.271,87 €
PRESTATION DE SERVICES : sect. publ.	Pour des formations	- 130,00 €
	Pour des services	4.859,10 €
PRESTATIONS PUBLICITE PROPRE + PUB		1.145,98 €
COTISATIONS ANNUELLES MEMBRES		11.524,45 €
RECETTES D'ACTIVITES		
	Entrées – PAF	0,00 €
	Bar, restauration, hébergement	720,00 €
INTERET CPT		0,00 €
TOTAL REVENUS		61.992,98 €

COMPTE PROFITS ET PERTES : REALISE EXERCICE 2020 – DEPENSES

FRAIS DE SECRETARIAT	ORDINAIRE : timbres, téléphone, etc.	1.697,89 €
	FOURNITURES + ENTRETIEN	6.457,56 €
FRAIS DE PUBLICITE ET PROMO		1.669,06 €
PUBLICATIONS PROPRES (Accroche)		2.090,42 €
CACHETS, DEPLACEMENTS		1.150,00 €
LOCATION MATERIEL POUR ACTIVITES		1.600,88 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS RESPONSABLES F.M.L.		46,62 €
AIDE FINANCIERE AUX SOCIETES MEMBRES		3.089,79 €
FRAIS COUVERTS PAR SUBSIDES		11.706,40 €
FRAIS DE RECEPTION, CADEAUX		822,44 €
DROITS D'AUTEURS (SABAM)		2.410,29 €
ENTRETIEN + CHARGES LOCAUX		3.586,55 €
PRECOMPTE MOBILIER / TAXES		1.066,62 €
FRAIS HOTELS MAN. INTERNAT		0,00 €
ASSURANCES		1.132,87 €
LOCATION LOCAUX ACTIVITES		0,00 €
COTISATIONS USM, UMI,...		651,50 €
INTERETS – FRAIS		209,58 €
TOTAL DEPENSES		39.388,47 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES		+ 22.604,51 €



N° entreprise : 432 767 280

PROJETS 2021

Participations F.M.L. en 2021

- * le 31 janvier, en visioconférence, à l'assemblée générale de l'UGDA.
- * le 24 mars, en visioconférence, à l'assemblée générale de l'USM.
- * le 16 mai, à la demi-finale du concours "Sonatina" pour jeunes solistes, organisée par l'USM au Conservatoire de Liège. A confirmer.
- * Le 27 juin, à la finale du concours "Sonatina" pour jeunes solistes, organisée par l'USM a Mons. A confirmer.
Pour ces deux événements, s'il y a impossibilité de présentiel, un système de capsule-vidéo pourrait être mis en place.
- * Le 22 août, à Ram-Dam en Fanfares, à Liège, en collaboration avec le PAC.
- * à 4 réunions, y compris en visioconférence, avec l'asbl Incidence.
- * à 10 réunions, y compris en visioconférence, avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- * à 10 réunions, y compris en visioconférence, avec l'U.S.M.
- * à 2 réunions, y compris en visioconférence, avec l'U.M.I.

Organisations F.M.L. prévues en 2021

- * le 13 mars, son assemblée générale ordinaire, en visioconférence.
- * le 21 mars, un concours "Jeunes solistes" - ANNULE pour cause de Covid 19.
- * du 06 au 10 avril, le 37ème Camp Musical à Remouchamps - ANNULE pour cause de Covid 19.
- * les 19 et 20 juin, un festival FML dans le cadre de la Fête de la Musique à Liège, à l'église Protestante, quai Marcellis (?) en attente de la décision des organisateurs.
- * les 26 et 27 juin, un festival FML à Bierset, sous chapiteau, en collaboration avec le Foyer de Bierset, dans le cadre de son 50ème anniversaire - ANNULE pour cause de Covid 19.
- * les 04 et 05 septembre, un festival FML à Liège, dans le cadre de "Retrouvailles", dans l'Auditorium du Musée de la Boverie.
- * les 11 et 12 septembre, un festival FML à Malmédy, en collaboration avec la Royale Malmédienne dans le cadre de son 155ème anniversaire.
- * les 18 et 19 septembre, une formation de chefs de chœur et de choristes à Soumagne, au château de Wégimont.
- * le 26 septembre, un festival FML à Herve, en collaboration avec Magna Vox, dans le cadre de son 45ème anniversaire.
- * les 02 et 03 octobre, une formation de chefs de chœur et de choristes à Soumagne, au château de Wégimont.
- * les 16 et 17 octobre, un festival FML, à Chénée-Thiers, en l'église St-Jean-Marie-Vianney, en collaboration avec la chorale "La Chesnaye", dans le cadre de son 50ème anniversaire (report de l'année 2020).
- * le 23 octobre, un festival FML à Nandrin, en collaboration avec l'Elan Vocal, dans le cadre de son 40ème anniversaire.
- * le 06 novembre, une formation "Secrétaires et Trésoriers" (lieu à déterminer).
- * le 05 décembre, un festival FML a Pepinster, en collaboration avec le Royal Cercle Choral de Pepinster, dans le cadre de son 160ème anniversaire.
- * le 18 décembre, un concert de Noël, précédé d'une messe, au château de Fayenbois.
- * Par décision de l'USM, le festival USM prévu cette année est annulé.

Une permanence est tenue tous les mercredis de 09h30 à 12h00, sauf pendant les congés scolaires, au siège social, Résidence Elysée, quai Marcellis 1 A, à 4020 Liège.

Notre site internet à l'adresse : <http://www.fml.be> est mis à jour le plus régulièrement possible. Il a été renouvelé en 2020, pour plus de convivialité.

Nous vous rappelons que la revue " L'Accroche", principal organe de communication entre les sociétés affiliées, est à votre disposition pour y faire paraître, non seulement des publicités pour votre société et vos manifestations, mais également d'autres informations que vous souhaiteriez partager.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2021

Annexe 4

N° entreprise : 432 767 280

PROJET DE BUDGET 2021

RECETTES	REEL 2020	BUDGET 2021
SUBVENTIONS COMMUNE	0,00 €	0,00 €
SUBVENTIONS PROVINCE		
Subv. Prov. 2 ^{ème} semestre année -1	4.325,00 €	600,00 €
Subv. Prov. 1 ^{er} semestre année	600,00 €	1.000,00 €
Subv. Prov. de fonctionnement année	9.000,00 €	4.500,00 €
SUBVENTIONS COMMUNAUTE FRANCAISE		
Subv. C.F. d'activités / provision	8.271,87 €	4.000,00 €
Subv. C.F. d'activités / complément	8.567,13 €	4.000,00 €
Subside extraordinaire pour activités	13.109,45 €	14.000,00 €
PRESTATION DE SERVICES : sect. publ.		
Pour des formations	- 130,00 €	2.000,00 €
Pour des services	4.859,10 €	5.000,00 €
PRESTATIONS PUBLICITE PROPRE + PUB	1.145,98 €	2.000,00 €
COTISATIONS ANNUELLES MEMBRES	11.524,45 €	8.000,00 €
RECETTES D'ACTIVITES		
Entrées – PAF	0,00 €	0,00 €
Bar, restauration, hébergement	720,00 €	2.000,00 €
INTERET CPT	0,00 €	0,00 €
TOTAL REVENUS	61.992,98 €	47.100,00 €

DEPENSES	REEL 2020	BUDGET 2021
FRAIS DE SECRETARIAT		
ORDINAIRE : timbres, téléphone, etc.	1.697,89 €	2.000,00 €
FOURNITURES + ENTRETIEN	6.457,56 €	7.000,00 €
FRAIS DE PUBLICITE ET PROMO	1.669,06 €	1.600,00 €
PUBLICATIONS PROPRES (Accroche)	2.090,42 €	2.000,00 €
DOCUMENTATION	0,00 €	3.000,00 €
LOCATION MATERIEL POUR ACTIVITES	1.600,88 €	1.000,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS RESPONSABLES F.M.L.	46,62 €	500,00 €
CACHETS, DEPLACEMENTS	1.150,00 €	1.500,00 €
AIDE FINANCIERE AUX SOCIETES MEMBRES	3.089,79 €	4.000,00 €
FRAIS COUVERTS PAR SUBSIDES	11.706,40 €	9.500,00 €
FRAIS DE RECEPTION, CADEAUX	822,44 €	1.000,00 €
DROITS D'AUTEURS (SABAM)	2.410,29 €	2.000,00 €
ENTRETIEN + CHARGES LOCAUX	3.586,55 €	4.000,00 €
FRAIS INTERNAT	0,00 €	0,00 €
ASSURANCES	1.132,87 €	6.000,00 €
LOCATION LOCAUX ACTIVITES	0,00 €	0,00 €
COTISATIONS USM, UMI,...	651,50 €	600,00 €
PRECOMPTE MOBILIER / TAXES	1.066,62 €	1.100,00 €
INTERETS – FRAIS	209,58 €	300,00 €
TOTAL DEPENSES	39.388,47 €	47.100,00 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES	+ 22.604,51 €	0,00 €



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2021

Annexe 5

N° entreprise : 432 767 280

**Festivals F.M.L. 2021
PROVISOIRE – SOUS TOUTES RESERVES**

1^{er} semestre 2021 (sauf contrordre)

Festivals	TAV	Hors TAV
19/06/21 Liège – Fête de la Musique Temple quai Marcellis	Ens. Vocal Royal Les Valeureux Liégeois	Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège
20/06/21 Liège – Fête de la Musique Temple quai Marcellis	La Royale Malmédienne	Royal Cercle Choral d'Amay Atout C(h)oeur Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège
26/06/21 Bierset sous chapiteau		Ens. Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
27/06/21 Bierset sous chapiteau	The Ferrusian Orchestra	Erato Singers Royal Guidon Hesbignon

2^{ème} semestre 2021 (sauf contrordre)

Festivals	TAV	Hors TAV
04/09/21 Liège – Retrouvailles Auditorium	Chœur d'Hommes Les Disciples de Grétry	Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège
05/09/21 Liège – Retrouvailles Auditorium		Royale Union Chorale Fléron
11/09/21 Malmedy Lieu à déterminer	Royale Harmonie La Fraternité	Chœur d'Hommes Les Disciples de Grétry
12/09/21 Malmedy Lieu à déterminer	Erato Singers	La Royale Malmédienne Ensemble Vocal Les Voix de l'Amitié The Ferrusian Orchestra
26/09/21 Herve Eglise		Magna Vox Royal Cercle Choral Pepinster Atout C(h)oeur Elan Vocal de Nandrin
16/10/21 Chênée église St-Jean-Marie Vianney	Chœur Guido d'Arezzo	La Chesnaye Vir'Volte Les Perles Noires
17/10/21 Chênée église St-Jean-Marie Vianney	Chœur Les Bengalis de Liège	Cercle Waremmien d'Art Choral Royal Cercle Choral César Franck Ens. Instrumental Les Echos d'Aywaille Musique des Cadets de Marine
23/10/21 Nandrin Lieu à déterminer	Royale Union Chorale Fléron	Elan Vocal de Nandrin Royal Cercle Choral d'Amay Atout C(h)oeur
05/12/21 Pepinster Lieu à déterminer	Magna Vox	Royal Cercle Choral Pepinster Carmina Festiva La Royale Malmédienne Ens. Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
18/12/21 Fayenbois		Vir'Volte